

« Coup d'œil »

35
Fév. 2008

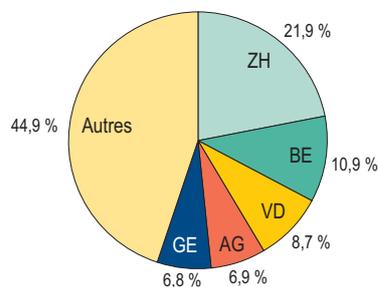
Le revenu cantonal genevois en 2005

Le revenu cantonal genevois s'élève à 27,4 milliards de francs en 2005, en augmentation de 3,7 % par rapport à 2004. Rapporté au nombre d'habitants, il atteint 62 839 francs, contre 61 223 l'année précédente. En 2005, le revenu par habitant à Genève dépasse de 14 % le revenu par habitant calculé à l'échelon national (54 031 francs).

Genève en 5^e position

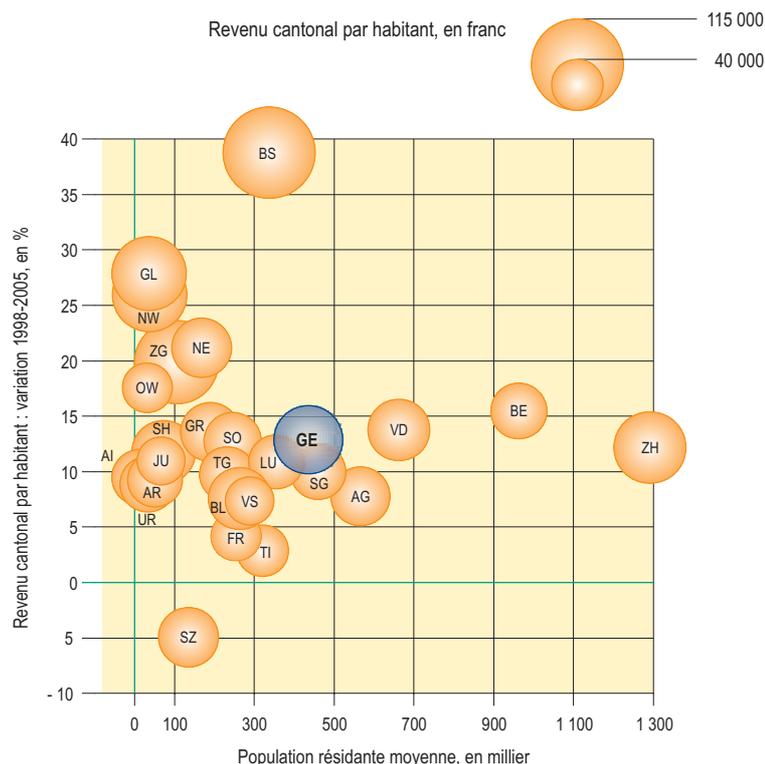
En 2005, Genève représente 6,8 % du revenu national et se place ainsi en cinquième position par rapport à l'ensemble des cantons. Entre 1998 et 2005, la répartition intercantonale du revenu national est restée globalement stable : Zurich est très loin devant (plus de 20 %), Berne vient ensuite (plus de 10 %). A l'opposé, les parts respectives de Nidwald, Glaris, Jura, Appenzell (AI et AR), Uri et Obwald ne dépassent pas 1 % du revenu national.

Répartition du revenu national par canton, en %, en 2005



Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Revenu cantonal par habitant et population résidente moyenne, en 2005



Remarque :

Cette représentation graphique permet de caractériser les cantons selon leur poids démographique, leur niveau de richesse et leur dynamisme économique.

Revenu par habitant

Les écarts entre les cantons les plus « riches » et les cantons les plus « pauvres » sont importants : le revenu cantonal par habitant à Bâle-Ville (115 178 CHF) est ainsi 3 fois plus élevé que dans le canton du Jura (38 070 CHF).

La représentation graphique précédente fait ressortir certains groupes de cantons :

- des cantons de petite taille (moins de 200 000 habitants) marqués par une concentration de richesses dynamique, avec un revenu cantonal par tête très élevé et qui a fortement progressé depuis 1998 : Bâle-Ville, Zoug, Nidwald et Glaris ;
- des cantons de grande taille (plus de 400 000 habitants) riches et dynamiques, avec un revenu cantonal par tête élevé et qui a sensiblement progressé entre 1998 et 2005 : Zurich et Genève ;
- des cantons de taille assez importante (entre 250 000 et 320 000 habitants) relativement pauvres et statiques, avec un revenu cantonal par tête faible et qui a très peu progressé entre 1998 et 2005 : Valais, Fribourg et le Tessin.

Influence des sociétés

Le revenu cantonal peut se ventiler en trois catégories de bénéficiaires : les ménages, les sociétés (financières et non financières) et, enfin, les administrations publiques. En 2005, les soldes des revenus primaires échéant aux ménages, en franc par habitant, s'échelonnent de 34 051 CHF, dans le canton du Jura, à 62 358 CHF, dans le

canton Zoug. Les écarts entre les soldes des revenus primaires des sociétés, en franc par habitant, sont plus marqués et permettent de mettre en évidence la concentration territoriale de richesses dans le tissu économique. Ces soldes s'échelonnent de -245 CHF, dans le canton d'Obwald, à 64 274 CHF, dans le canton Bâle-Ville.

Le solde des revenus primaires échéant aux ménages est légèrement plus faible à Genève qu'au niveau national (respectivement 42 753 CHF et 45 083 CHF), alors que le solde des revenus primaires des sociétés est, au contraire, franchement plus élevé dans le canton qu'au niveau suisse (respectivement 20 670 CHF et 8 999 CHF).

Le solde des revenus primaires échéant aux administrations publiques est relativement faible et il n'est pas commenté ici.

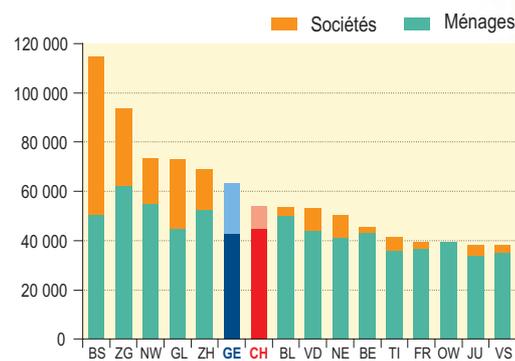
Au cours du temps, les revenus primaires échéant aux sociétés sont plus fluctuants que ceux échéant aux

Revenu cantonal genevois et revenu national, depuis 1998

	Revenus totaux, en million de francs		Variation annuelle, en %	
	Genève	Suisse	Genève	Suisse
1998	22 300	341 311
1999	23 117	345 686	3,7	1,3
2000	23 709	362 293	2,6	4,8
2001	21 880	355 840	- 7,7	- 1,8
2002	21 951	356 589	0,3	0,2
2003	25 579	380 123	16,5	6,6
2004 p	26 463	392 285	3,5	3,2
2005 p	27 443	405 300	3,7	3,3

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Revenu national et revenus cantonaux, en franc par habitant, en 2005 (1)



(1) Non compris les revenus des administrations publiques.

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

ménages. Dans un canton comme Genève, où le solde des revenus primaires échéant aux sociétés (financières et non financières) est important, le revenu cantonal, est, par conséquent, plus variable d'une année à l'autre que le revenu national.

De fait, c'est l'activité des sociétés financières qui influence de façon déterminante les fluctuations du solde des revenus imputables aux sociétés. Les performances de l'économie genevoise sont particulièrement sensibles à celles du secteur financier. Cette spécificité explique notamment les forts écarts de variations enregistrés dans l'évolution du revenu cantonal genevois entre 1998 et 2005.

Ces écarts sont marqués en 2001, avec un recul de 7,7 % par rapport à l'année 2000 (-1,8 % au niveau national), puis entre 2002 et 2003, où le revenu cantonal genevois augmente fortement (+ 16,5 %, contre + 6,6 % au niveau national).

Les revenus cantonaux résultent d'une répartition intercantonale du *revenu national net aux coûts des facteurs de production*, appelé plus simplement *revenu national*. C'est un indicateur de richesse économique d'un territoire. Le revenu cantonal inclut tous les revenus touchés par les agents économiques résidant dans le canton pour leur participation à une activité productive, où qu'elle soit réalisée. Dans le cas de Genève, par conséquent, les salaires des frontaliers et ceux des pendulaires vaudois n'en font pas partie, tout comme ceux des fonctionnaires internationaux (critère d'extraterritorialité). Compte tenu de l'absence d'un déflateur adéquat, les variations ne sont calculées qu'en termes nominaux.

C'est le seul agrégat disponible à l'échelon des cantons dans le cadre de la comptabilité nationale, et ainsi le seul indicateur de leur situation économique globale.

On parle de solde pour exprimer les revenus échéant à chaque bénéficiaire. Ces soldes se ventilent de la façon suivante :

- solde des revenus primaires échéant aux ménages (rémunération des salariés, excédent net d'exploitation, revenu de la propriété) ;
- solde des revenus primaires échéant aux sociétés (épargne nette, impôts courants sur le revenu et le patrimoine) ;
- solde des revenus primaires échéant aux administrations publiques (revenu de la propriété).